

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste cet investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BPE RENDEMENT 2018

Code ISIN : FR0011228352

FIA soumis au droit français

Géré par FEDERAL FINANCE GESTION - Groupe Crédit Mutuel Arkéa

NON GARANTI EN CAPITAL

Objectifs du fonds et politique d'investissement :

Le Fonds est un fonds à formule qui n'est pas assorti d'une garantie de capital, il peut donc présenter un risque de perte en capital dont la probabilité de réalisation ne doit pas être négligée par le souscripteur préalablement à sa décision d'investissement dans ce fonds. L'objectif de gestion est de permettre aux investisseurs ayant souscrit sur la valeur liquidative du 3 juillet 2012 (Valeur Liquidative de Référence), d'obtenir :

Les cinq premières années :

- un **gain annuel de 7 %^a** si l'EURO STOXX 50®^b (l'« Indice de référence ») n'a pas baissé de plus de 30 % par rapport à son niveau initial du 3 juillet 2012 aux dates de constatation annuelle^c. Le versement interviendra au cours du mois d'août suivant^d.

Et :

A l'échéance, soit le 3 juillet 2018 :

- Si l'Indice de référence a baissé de plus de 40 % par rapport à son niveau initial du 3 juillet 2012, alors l'investisseur recevra la Valeur Liquidative de Référence du 3 juillet 2012, diminuée de l'intégralité de la baisse de l'EURO STOXX 50®. **L'investisseur subit donc une perte de son capital investi à l'origine à hauteur de la baisse de l'indice, soit une perte de plus de 40 % minimum.**
- Si l'Indice de référence n'a pas baissé de plus de 30 % par rapport à son niveau initial du 3 juillet 2012, **alors l'investisseur est remboursé de la Valeur Liquidative de Référence, majorée d'un gain de 7 %.**
- Si l'Indice de référence est compris entre -40 % et -30 % de son niveau initial du 3 juillet 2012, alors **l'investisseur est remboursé de la Valeur Liquidative de Référence.**

L'EURO STOXX 50® est l'indice des marchés actions de la zone Euro regroupant 50 sociétés leaders sur leur secteur parmi les plus importantes capitalisations. Il est calculé dividendes non-réinvestis et pondéré par les capitalisations.

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> • Les cinq premières années, l'investisseur bénéficie d'un gain annuel de 7 % dans l'hypothèse où le niveau de l'Indice de référence n'a pas baissé de plus de 30 % par rapport à son niveau initial du 3 juillet 2012 (soit le 3 juillet 2013, le 3 juillet 2014, le 3 juillet 2015, le 4 juillet 2016 et le 3 juillet 2017). A l'échéance, même dans l'hypothèse où l'Indice de référence a perdu jusqu'à 30 % de son niveau initial à l'échéance, le FCP offre un gain de 7 %. • A l'échéance du 3 juillet 2018, si l'Indice de référence n'a pas baissé de plus de 40 % par rapport à son niveau initial du 3 juillet 2012, l'investisseur bénéficie du mécanisme de protection du FCP qui lui permet d'être remboursé du capital net investi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le FCP présente un risque de perte en capital : dans le cas où l'évolution de l'EURO STOXX 50® est négative et a baissé de plus de 40 % à l'échéance, la valeur liquidative finale du 3 juillet 2018 sera égale à la valeur liquidative de référence diminuée de l'intégralité de l'évolution négative de l'EURO STOXX 50®. • Le gain annuel est limité à 7 % et son versement dépend de l'évolution de l'Indice de référence. L'investisseur peut donc ne pas profiter intégralement de la hausse de l'EURO STOXX 50®. La performance maximale du fonds est plafonnée à six gains annuels de 7 %. • L'EURO STOXX 50® étant calculé hors dividendes, l'investisseur ne bénéficie pas des dividendes attachés aux titres le composant.

Afin de garantir le capital et la performance à l'échéance, le gérant du fonds aura recours à deux types d'actifs :

- Actifs de bilan : le portefeuille est investi en obligations et titres du marché monétaire ainsi qu'en parts ou actions d'OPC.
- Actifs de hors bilan : swaps permettant d'obtenir à l'échéance un montant qui, compte tenu des titres en portefeuille, permettent de réaliser l'objectif de gestion et la protection du capital si l'Indice de référence n'a pas baissé au-delà de 40 %.

Une contrepartie verse au FCP la performance de la formule ainsi qu'une marge permettant de couvrir les frais de gestion. En contrepartie, le FCP verse un flux de taux issu du rendement de l'actif.

- Durée de placement recommandée : Durée de la formule soit jusqu'au 3 juillet 2018.

- L'investisseur peut demander le rachat de ses parts chaque jeudi jusqu'à 12h30 par l'établissement en charge de la centralisation et il sera exécuté sur la valeur liquidative datée de ce jour.

^a 7 % de la Valeur Liquidative de Référence. Le niveau du taux de rendement actuariel dépend du versement du revenu annuel et de ses modalités de réinvestissement.

^b EURO STOXX® est une marque déposée de STOXX Limited.

^c Soit le 3 juillet 2013, le 3 juillet 2014, le 3 juillet 2015, le 4 juillet 2016 et le 3 juillet 2017

^d Nous attirons l'attention de l'investisseur sur le fait qu'un rachat demandé entre la date de constatation et la date de versement du revenu pendant les cinq premières années (au cours du mois d'août suivant la date de constatation) ne lui permettra pas de bénéficier du versement de ce revenu

Profil de risque et de rendement :

Indicateur synthétique de risque

A risque plus faible. A risque plus élevé.
 rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité annualisée des rendements à échéance à partir de simulations de portefeuilles sur ces 5 dernières années. L'indicateur de risque et de rendement de niveau 5 reflète la volatilité du portefeuille par rapport au taux sans risque correspondant à une perte, à échéance, nulle avec une probabilité de 99 %, couverte par la garantie partielle en capital décrite dans l'objectif de gestion. Il n'est pas adapté au cas de rachat en cours de vie.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement du FIA est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Il est fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance prévue.

► **Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :** Néant

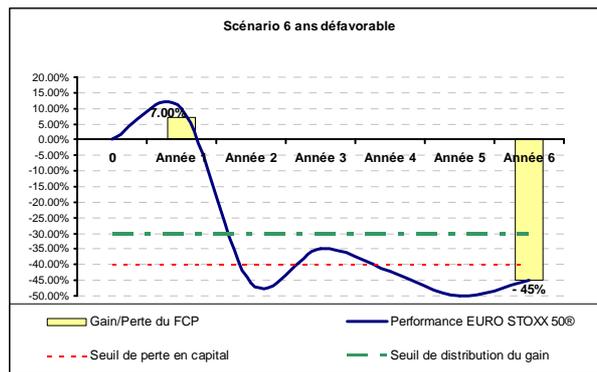
► **Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds.**

Scénarios de performance

Les trois scénarios ci-après ont pour seul objet d'illustrer la formule et ne présentent en aucun cas une prévision sur le futur. Les scénarios ainsi présentés ne sont pas nécessairement aussi probables les uns que les autres. La performance de l'indice est calculée dividendes non réinvestis, ainsi l'investisseur ne bénéficie pas des dividendes distribués par les titres composant l'indice.

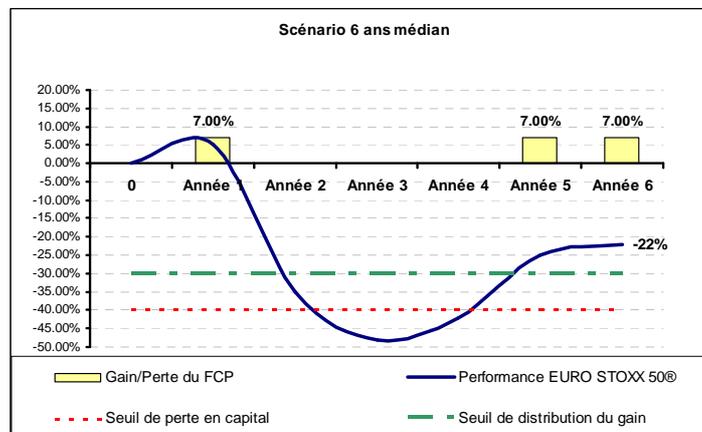
Scénario défavorable :

L'indice Euro Stoxx 50 n'a pas baissé de plus de 30 % par rapport à son niveau initial à la date de constatation de l'année 1 et est inférieur à ce seuil aux dates de constatation des années 2, 3, 4, 5 et 6. Par conséquent, le porteur perçoit un gain de 7 % l'année 1 et ne perçoit pas un gain de 7 % les années 2, 3, 4, 5 et 6. Par ailleurs, l'indice Euro Stoxx 50 a baissé au-delà de 40 % à la date d'échéance, L'investisseur ayant souscrit sur la Valeur Liquidative de Référence est, à l'échéance du 3 juillet 2018 (Valeur Liquidative Finale), remboursé de 55 % de la Valeur Liquidative de Référence, le porteur subit l'intégralité de la baisse de l'indice.



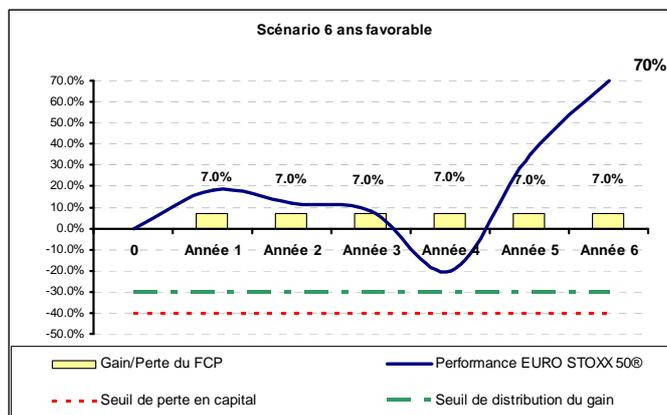
Scénario médian :

L'indice Euro Stoxx 50 n'a pas baissé de plus de 30 % par rapport à toutes les dates de constatations à l'exception des années 2, 3 et 4. Par conséquent, le porteur perçoit un gain de 7 % à l'exception des années 2, 3 et 4. L'investisseur ayant souscrit sur la valeur liquidative de référence est à l'échéance du 3 juillet 2018 remboursé du capital initial, net de frais.



Scénario favorable :

L'indice Euro Stoxx 50 n'a pas baissé de plus de 30 % par rapport à son niveau initial à toutes les dates de constatation et l'indice n'a pas baissé en-deçà de 40 % à la date d'échéance. Par conséquent, le porteur perçoit un gain de 7 % les cinq premières années. L'investisseur ayant souscrit sur la Valeur Liquidative de Référence est à l'échéance du 3 juillet 2018 remboursé du capital initial, net de frais et reçoit un gain de 7 %.



Ces simulations sont données à titre indicatif. Elles ne préjugent en rien des performances futures de l'EURO STOXX 50® et du FCP.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3 %
Frais de sortie	2 % ou 0 % le 3 juillet 2018
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs, vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier ou distributeur sur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,38 %*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

* Le chiffre communiqué – qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les frais d'intermédiation imputés au FIA – se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en septembre 2017. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les éventuels frais d'entrée ou de sortie.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus (page 9 de la note détaillée) de ce FIA, disponible sur le site internet www.federal-finance.fr.

Date de création du FIA: 22/05/2012.

Informations pratiques

- **Dépositaire** : CACEIS Bank
- **Lieu et modalités d'information sur le Fonds** : Le prospectus du Fonds et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Federal Finance Gestion – 1, Allée Louis Lichou – 29480 Le Relecq-Kerhuon. Ces documents sont également disponibles sur le site www.federal-finance.fr ou en contactant le Service Relation Clientèle au n° 09 69 32 88 32.
- **Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative** : La valeur liquidative du Fonds est publiée sur le site www.federal-finance.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
- **Fiscalité** : selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du fonds, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le fonds à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance.fr ainsi que sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

- **Informations contenues dans le DICI** :

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21 février 2018.